

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 4 DECEMBRE 2019 -

DELIBERATION

Numéro 19 - 03 - 018

Délibération n° 7 : Le projet de décision modificative numéro 1.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 18 novembre 2019 s'est réuni le 4 décembre 2019 à partir de 16 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du SDIS de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (14 membres présents et 7 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Fabienne PERRIN – Valérie PEYSSELON – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-Claude CHARVIN – Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Mesdames Pascale OFFREY (pouvoir donné à Michel ROBIN) – Clotilde ROBIN (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE).

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Fabienne PERRIN) – Sylvain DARDOULLIER (pouvoir donné à Colette FERRAND) – Luc FRANCOIS (pouvoir donné à Claude GIRAUD) – Olivier GAULIN (pouvoir donné à Claude LIOGIER) – Jean-Claude REYMOND – Hervé REYNAUD (pouvoir donné à Georges ZIEGLER).



Exposé du rapport effectué par le Président,

Ce projet est destiné à prendre en compte des ajustements dans les dépenses de la section d'investissement. En effet, le niveau de réalisation de certaines opérations sera cette année inférieur aux prévisions. C'est notamment le cas des travaux de construction du centre d'incendie et de secours de Pélussin.

Les crédits non utilisés pourraient être réaffectés afin de financer des équipements médicaux à renouveler, et à solder des marchés de travaux qui se clôturent (Neulise et Jonzieux notamment).

Le projet de décision modificative permettrait également une régularisation comptable, avec l'annulation des crédits votés pour les opérations immobilières et l'inscription des crédits de paiement correspondant aux autorisations de programme.

Aucune ressource budgétaire nouvelle ne serait sollicitée. Ces mouvements budgétaires sont mentionnés en annexe.

◆ ◆

Dans ces conditions, il est demandé aux membres du conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir :

⇒ délibérer sur le projet de décision modificative numéro 1.

[illegible]

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le conseil d'administration prend la décision suivante :**

Article unique :

Le conseil d'administration approuve les mouvements budgétaires de la section d'investissement, tels que mentionnés en annexes 1 et 2.

Décision adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	21 (dont 7 pouvoirs)
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER

Annexe 1 : dépenses d'investissement.

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
	001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
16	1 641	Emprunts	0,00
	16 874	Autres dettes à rembourser aux communes	0,00
	2 041	Subventions d'équipement aux communes	0,00
20	2 051	Concessions, droits similaires, brevets et licences	0,00
21	2 111	Terrains nus	0,00
	21 312	centres d'incendie et de secours	-400 000,00
	21 561	Matériels roulants d'incendie et de secours	0,00
	21 562	Matériels d'incendie et de secours	0,00
	21 568	Autres matériels d'incendie et de secours	40 000,00
23	231 312	Immobilisations corporelles en cours - constructions	149 250,00
00050	231 312	CIS Jonzieux	13 440,00
00051	231 312	CIS La Ricamarie (Extension)	-403 924,00
00052	231 312	CIS Neulise	20 000,00
00053	231 312	CIS Pélussin	-757 290,00
00054	231 312	CIS Roanne (Aménagement)	-200 000,00
00059	231 312	CIS Saint-Just-la-Pendue (Construction)	-10 000,00
00060	231 312	CIS Saint-Germain-Laval (Construction)	-10 000,00
00062	231 312	CIS Feurs (Construction)	-10 000,00
00063	231 312	CIS Montbrison (Restructuration)	-400 000,00
00067	231 312	Services techniques (Extension)	-300 000,00
23	231 561	Immobilisations corporelles en cours - matériels roulants	-3 154 000,00
Crédits de paiement 2019 des autorisations de programme			
00068		CIS Roanne (Réhabilitation)	200 000,00
00070		Sécurisation des sites	400 000,00
00071		CIS Pélussin (Construction)	488 600,00
00072		CIS La Ricamarie (Extension)	403 924,00
00073		CIS Montbrison (Restructuration)	400 000,00
00074		Services techniques (Extension)	300 000,00
00075		CIS Feurs (Construction)	10 000,00
00076		CIS Saint-Just-la-Pendue (Construction)	10 000,00
00077		CIS Saint-Germain-Laval (Construction)	10 000,00
VH2019		Acquisition d'engins d'intervention 2019	3 200 000,00
		TOTAL DES DEPENSES	0,00

Annexe 2 : Recettes d'investissement.

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
10	10 221	Dotation globale d'équipement (DGE)	0,00 €
	10 222	Fonds de compensation pour la TVA	0,00 €
	10 228	Autres fonds globalisés	0,00 €
	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
13	1 331	Fonds d'aide à l'investissement des sdis	0,00 €
	1 313	autres subventions d'investissement	0,00 €
16	1 641	Emprunts	0,00 €
28	28 031	frais d'études	0,00 €
	28 041	subventions d'équipement aux organismes publics	0,00 €
	28 051	concessions; brevets; licences	0,00 €
	281 312	CIS	0,00 €
	281 351	Installations, aménagements et bâtimens publics	0,00 €
	281 531	Matériels et réseaux de transmission	0,00 €
	281 532	Réseaux d'alerte	0,00 €
	281 561	matériel mobile d'incendie et de secours	0,00 €
	281 562	Matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 568	Aure matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 571	Ateliers	0,00 €
	281 578	autre matériel et outillage technique	0,00 €
	28 158	autres	0,00 €
	28 183	Matériel informatique	0,00 €
	28 184	matériel de bureau et mobilier	0,00 €
	28 188	Autres	0,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES		0,00 €